

CAMPAGNOLS TERRESTRES CROPSAV du 27 juin 2018



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



27 juin 2018

Marie TISSOT - SIDAM

Animation campagnol : une complémentarité d'acteurs

La structure de Massif central

SIDAM COPAMAC

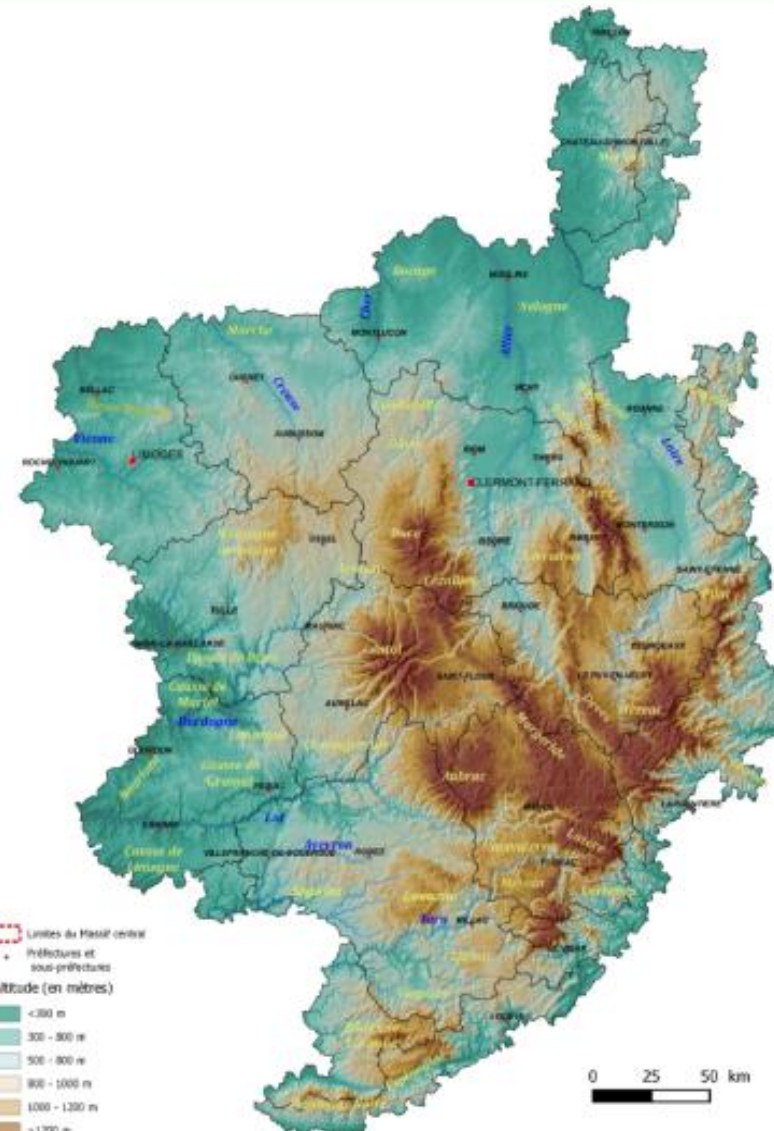


Le SIDAM

- Service Interdépartemental pour l'Animation du Massif central
 - Développement économique des filières du MC
 - Politiques publiques et prospective économique
- Constitué en 1974, il regroupe 16 Chambres départementales et 1 Chambre régionale

La COPAMAC

- Conférence des Présidents des Organisations Agricoles du Massif Central
 - Structure professionnelle composée des Présidents des Chambres d'agriculture et des syndicats majoritaires des départements du MC
 - Instance de réflexions et de propositions sur les dossiers agricoles du Massif Central dont l'interlocuteur technique est le SIDAM



ANIMATION ETAT (PREFET)

COMITE DE PILOTAGE

ANIMATION MASSIF CENTRAL (SIDAM)

**COMITE DE SUIVI CAMPAGNOL
(groupe spécifique du Cluster Herbe)**

Vulgarisation du
dispositif FMSE

Coordination des
expérimentations

Animation des axes de
recherche



**ECHELLE MASSIF
CENTRAL**

**ECHELLE
REGIONALE**

ANIMATION ETAT (DRAAF)

CROPSAV

ANIMATION OVS (FREDON)

Mise en œuvre des stratégies de lutte

Surveillance du territoire

ANIMATION ETAT (DDT)

COMITES DEPARTEMENTAUX

ANIMATION ACTEURS DU DEVELOPPEMENT (CDA, FDGDON, ...)

Surveillance du
campagnol terrestre

Mise en œuvre du
plan de lutte

Organisation d'actions
de communication

Mise en place
d'expérimentations

**ECHELLE
DEPARTEMENTALE**

Un groupe spécifique du Cluster Herbe



Cluster herbe



- Le CLUSTER Herbe est **une plateforme collaborative** qui fédère les acteurs des secteurs agricole, agro-alimentaire, recherche, formation, développement en interaction avec les politiques publiques et les financeurs.
- Le CLUSTER Herbe a l'ambition de **faire émerger, d'accompagner et de promouvoir les projets** destinés à la valorisation des produits et services issus des filières herbagères et pastorales du Massif central.



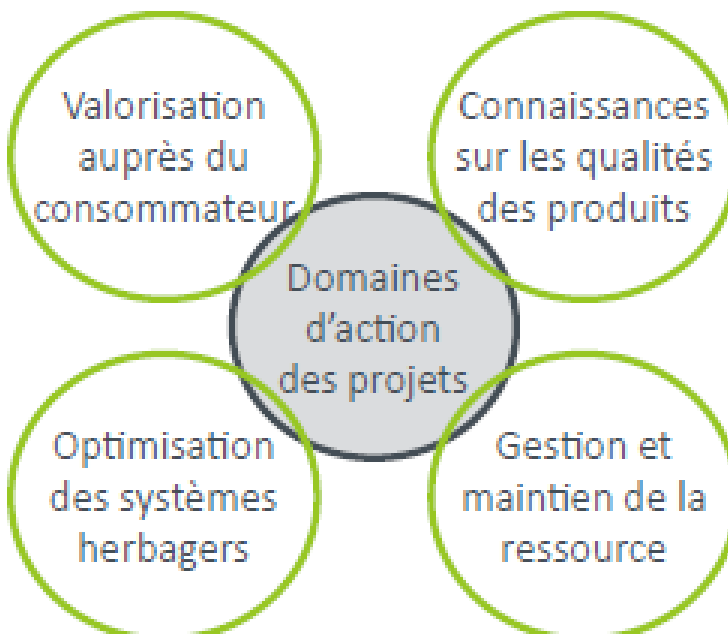
- Son activité est **au service du développement des filières** agricoles et agro-alimentaires du Massif central.

Cluster herbe



Définir les attentes sociétales et des marchés à court, moyen et long termes

Travailler sur les démarches marketing, produits et de communication



Optimiser les systèmes d'élevage herbivores

Elaborer des processus de transformation et de commercialisation innovants

Définir et objectiver les services écosystémiques des produits

Définir et objectiver les qualités intrinsèques des produits

Optimiser l'utilisation et la valorisation de la ressource herbagère

Lutter contre les menaces de la production fourragère

Le SIDAM : une interface spécifique entre les acteurs du Massif central

Campagnols – rôle du SIDAM



Le SIDAM : une interface spécifique entre les acteurs du Massif Central

Animation et coordination de la lutte contre les campagnols terrestres

CGET	MAAF	Région AURA
26K€	205K€	10K€

Financement pour le SIDAM entre juin 2016 et jusqu'au 31/12/2019

Total de 241K€

Campagnols – rôle du SIDAM

Vulgarisation du dispositif FMSE



Le SIDAM : une interface spécifique entre les acteurs du Massif Central

Animation et coordination de la lutte contre les campagnols terrestres

Vulgarisation du dispositif FMSE

Interface spécifique FMSE
Réseau FREDON / FDGDON

Vulgarisation et communication sur le dispositif d'indemnisation

Accompagnement des départements du Massif pour la mise en place du dispositif d'indemnisation

Communication des actions menées dans les départements

Campagnols – rôle du SIDAM

Nouvelles expérimentation



Le SIDAM : une interface spécifique entre les acteurs du Massif Central

Animation et coordination de la lutte contre les campagnols terrestres

Vulgarisation du dispositif FMSE

Interface spécifique FMSE
Réseau FREDON / FDGDON

Vulgarisation et communication sur le dispositif d'indemnisation

Accompagnement des départements du Massif pour la mise en place du dispositif d'indemnisation

Communication des actions menées dans les départements

Coordination des expérimentations

Comité de suivi technique - Interface spécifique INRA / VetagroSup
Chambres d'agriculture

Accompagnement administratif et financier des expérimentations

Soutien à la mise en place des protocoles d'expérimentation

Suivi des actions en vue d'un transfert si résultats probants

■ Substances actives

- Glace carbonique
- Tourteau de ricin
- Phosphure de zinc

Pas ou peu efficace

Expérimentations en cours

■ Outils

- Décompacteurs : objectifs agronomiques + casser les galeries des campagnols
 - 2 journées démonstration organisées en partenariat FR et FD CUMA / SIDAM / FDGDON / Chambre d'agriculture 15 et 63

□ Organisations

■ Lutte collective : Tester l'efficacité de la lutte collective sur un territoire d'un seul tenant

- MOH - PNR Aubrac : test sur plusieurs zones pilotes des techniques et des modes d'organisation locale qui rendent plus efficace la lutte contre les pullulations
- Stage Naïs Marquet – FDGDON 15 : mise en place de stratégie de lutte mobilisant des méthodes de lutte innovantes, différenciées selon les contextes locaux.
- PEI sur le Puy de Dôme – FDGDON 63 - 4 zones expérimentales :
 - Saint Pierre Colamine
 - Briffons / Saint Julien Puy Laveze
 - Tauves
 - Impluvium de Volvic suivi avec Elodie Perrot – 0 phyto

■ Externalisation du piégeage

- Association d'agriculteur de Gelles et Heume l'Eglise (63) :
 - Contrat aidés 03/2017 – 03/2018 (les conditions ont évoluées)
 - Projet de brigade verte : porté par conseil départemental 63
- Impluvium de Volvic

Nouvelles expérimentations



Expérimentations	CEPIV	Etat	Région AURA	Région Occitanie	Union européenne	Agence de l'eau Adour-Garonne	Total
FDGDON 63 - PEI Puy-de-Dôme	Impluvium		34K€		57K€		91K€ + impluvium
PNR Aubrac – MOH + Surveillance		83K€		47K€	71K€		201K€
CDA15 - PEI Glace carbonique			29K€		49K€		78K€
CDA15 - PEI Tourteau de ricin			30K€		51K€		81K€
Externalisation du piégeage Gelles et Heume l'Eglise		25K€					25K€
Journée démonstration décompactage						7K€	7K€



Total de 483K€

Campagnols – rôle du SIDAM

Recherche fondamentale



Le SIDAM : une interface spécifique entre les acteurs du Massif Central

Animation et coordination de la lutte contre les campagnols terrestres

Vulgarisation du dispositif FMSE

Interface spécifique FMSE
Réseau FREDON / FDGDON

Vulgarisation et communication sur le dispositif d'indemnisation

Accompagnement des départements du Massif pour la mise en place du dispositif d'indemnisation

Communication des actions menées dans les départements

Coordination des expérimentations

Comité de suivi technique - Interface spécifique INRA / VetagroSup
Chambres d'agriculture

Accompagnement administratif et financier des expérimentations

Soutien à la mise en place des protocoles d'expérimentation

Suivi des actions en vue d'un transfert si résultats probants

Animation des axes de recherche

Comité de suivi recherche

Suivi de la réalisation des fiches action

Accompagnement administratif et financier

- Le Groupe de suivi Recherche pour la lutte contre le campagnol terrestre dans le Massif central a permis d'élaborer une stratégie de recherche et d'identifier les pistes de financement
- L'ensemble des partie prenantes s'est positionnée en faveur de 4 programmes de recherche fondamentale :
 - Nouvelles molécules campagnolicides écocompatibles
 - Immunocontraception
 - Utilisation de phéromones
 - Détermination des facteurs de déclin des populations de campagnols
- Les financements ont été actés en mai 2016
- Autres pistes de recherche en réflexion : Drone et robotisation

Recherche fondamentale



Axe de recherche	Etat	Région AURA	Union européenne	Total
Phéromone (phase 1)		25 500 € (100 %)		25,5 K€
Cause du déclin	-	79 600 € (40%)	91 900 € (60%)	171,5 K€
Immuno-contraception	-	98 338 € (40%)	163 800 € (60%)	273 K€
Nouvelles molécules campagnolicides	264 713 € (89%)	35 000 € (11%)		300 K€



Total de 770 000€



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contact :

Marie TISSOT

marie.tissot.sidam@aura.chambagri.fr

04 73 28 78 45



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
« Développement agricole
et rural »